

## Les possibilités de règlement d'une cotisation sont :

En espèces		
Par Chèque (de l'adhérent ou d'un Comité d'Entreprise)		
Par virement d'un Comité d'Entreprise		
Par Tickets PASS' LOISIR C A F du Loiret	(*)	
Passeport Temps libre du Loir et Cher	(*)	
Chèque vacances	(*)	
Coupons sport ANCV	(*)	
Pass'Sport du CDOS (50€), date limite 1 <sup>er</sup> déc 2023	(*)	
Compte YEP's	(*)	
Pass Sport de la mairie de Beaugency	(*)	

### Note :

- Dans tous les cas la TOTALITE de la cotisation doit être fournie pour obtenir l'adhésion
- Plusieurs chèques échelonnés sont possibles.
- Après paiement par espèces ou chèque, si un autre paiement est souhaité (coupons, ticket, PassSport, ...), un remboursement par virement est possible (fournir un RIB) dans la limite du règlement par chèque et / ou espèces.
- (\*) Aucun remboursement n'est effectué sur les paiements par ticket, coupons et autres aides
- (\*) sous conditions d'éligibilité et de reconduction du service par les instances citées

### Contact

Bruno HEDDE

Gestionnaire des adhérents, Club de Beaugency  
1 rue des Querres 45190 BEAUGENCY  
06 08 26 59 63  
[bhedde.ffcam@gmail.com](mailto:bhedde.ffcam@gmail.com)